

M. Edmond Privat nous écrit

Nous recevons la lettre suivante, datée du 20 septembre :

Monsieur le Directeur,

Comme président du Comité international pour l'Inde, permettez-moi de rectifier le compte rendu injuste et inexact que vous avez publié de la dernière séance publique de la III^e Conférence internationale pour l'Inde. Ni dans cette séance, ni dans aucune autre, il n'a été question de la politique suisse ou de l'armée suisse et les délégués n'ont parlé que des revendications de l'Inde en respectant scrupuleusement les lois de l'hospitalité et de la courtoisie internationale.

Personne n'a été autorisé à crier un journal quelconque à la sortie. Au contraire, un vendeur a été invité à s'abstenir de crier. Quant à la haine des classes, pas un seul mot n'a été prononcé à la conférence pour la prêcher et vous devez certainement savoir — malgré nos divergences d'opinion — que le soussigné n'a jamais écrit dans sa vie une seule ligne excitant à la haine des classes ou à la haine entre nations, la compréhension de l'adversaire lui ayant toujours paru l'ABC de la vie humaine.

Nos hôtes et la Conférence, toute imprégnée de l'esprit de Gandhi, ont droit à cette rectification et je vous remercie d'avance de bien vouloir la publier.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments dévoués.

Edmond Privat.

M. Edmond Privat nous reproche d'avoir donné de la séance qu'il présidait mardi soir « un compte rendu injuste et inexact ». Voyons les faits.

1^o Et tout d'abord, nous n'avons pas écrit que la politique et l'armée suisses aient été mentionnées par les orateurs; le premier reproche de notre correspondant est donc sans fondement.

2^o Pardon, M. Privat, les délégués n'ont pas uniquement parlé des revendications de l'Inde. Nous avons entendu M. Desai affirmer que l'enjeu du conflit actuel avec la Grande-Bretagne dépasse l'Inde, et que le but réel poursuivi par la révolution hindoue est l'établissement de la doctrine de la non-violence, affirmation bien faite pour vous gagner les suffrages des pacifistes. Quant aux lois de l'hospitalité suisse, ont-elles été respectées par M. Bose lorsqu'il déclara que l'Inde étant la pierre angulaire de l'Empire britannique, cet Empire, « boulevard de tous les impérialismes », s'effondrerait grâce à l'Inde ? Sont-elles là vraiment des paroles courtoises ? Vous n'ignorez point que la Suisse entretient avec la Grande-Bretagne des relations de cordiale amitié.

3^o Le tract vendu à la sortie est *la Révolution pacifique*. Le crieur annonçait, pour corser l'attrait : « interdit par le Conseil d'Etat de Genève ». Nous le vîmes écouter les quatre cinquièmes de son stock. Si cette vente n'était pas autorisée par vous, votre autorité est de peu de portée, M. le Président. Mais peut-être n'avez-vous eu recours pour faire exécuter vos ordres qu'à la non-violence et au jeûne... Les effets de ce dernier sont lents, je le reconnais...

Quant à la haine des classes, vous savez parfaitement ce que parler veut dire. La vente du tract bravait l'autorité de notre gouvernement, incitait à la braver, faisait directement appel à la violence et à la haine des classes. La cause de la liberté aux Indes nous est tout aussi chère qu'à vous, mais nous voulons la voir régner ailleurs aussi. Il faut déplorer que les apôtres de la liberté aux Indes viennent chercher pour leur cause l'appui de ceux qui, réfugiés en Suisse, déclarent que la Russie soviétique est leur vraie patrie. Comment conciliez-vous la doctrine hindoue de la non-violence avec une tyrannie qui affame, exile, fusille les paysans dont l'idéal diffère de celui de Karl Marx ? Comment combattre l'« impérialisme britannique » et soutenir l'impérialisme de Moscou, qui supprime par la violence et le massacre les nationalités ukrainienne, géorgienne, arménienne, qui ont, elles aussi, et au même titre, droit à la vie ?

P.-E. B.